

LE CNFPT PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

BRETAGNE

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITES PROGRESSENT

LES FORMATIONS STATUTAIRES,

DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX OBLIGATIONS DE FORMATION DE VOS AGENTS.

Les formations statutaires bénéficient à l'ensemble des agents territoriaux, de toutes catégories (A, B, C), tout au long de leur vie professionnelle et plus encore au moment clé de la prise de poste après nomination dans le cadre d'emplois ou la nomination dans un poste à responsabilités.

La ville d'Elven emploie dans son service restauration collective un agent atteint de trisomie 21. Recrutée sur un temps de travail de 10 heures hebdomadaires et titularisée en tant qu'adjoint technique, Emilie G. se devait de suivre la formation d'intégration. Le bilan est très positif pour l'agent qui a été particulièrement sensible et fière de suivre ces 5 jours de stage, renforçant ainsi son appartenance au monde professionnel.

« Volontaire pour cette expérience enrichissante sur le plan pédagogique et humain, j'ai dû faire preuve d'une attention de tous les instants pour suivre le parcours d'Emilie. Son chef de service qui, lui-même, effectuait sa formation d'intégration dans le même groupe, a également joué un rôle primordial. J'ai pu mesurer combien l'approche pédagogique du dispositif FIC - notamment la conception des documents pédagogiques - s'adapte à tous publics, même à ceux dont les capacités sont différentes. »



Nathalie Dropsy,
Formatrice FIC,
DRH de Séné

POUR UN SERVICE PUBLIC LOCAL DE QUALITÉ,

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS POUR ANALYSER VOS BESOINS ET ÉLABORER LES RÉPONSES FORMATION.

Le CNFPT vous accompagne dans l'élaboration de plans de formation sur mesure, adaptés à vos objectifs et enjeux. Nous construisons des démarches de formation en accompagnement des évolutions des politiques publiques et évolutions organisationnelles.



Signature de la charte, mai 2013

Signature d'une charte de formation avec Saint-Brieuc agglomération

Une charte de formation mutualisée a été signée avec l'agglomération de Saint-Brieuc. Cette démarche, qui a reçu le soutien d'un grand nombre d'élus communautaires, s'inscrit totalement dans les bonnes pratiques bretonnes des unions de collectivités - constituées sur la majeure partie du territoire - pour construire et mettre en œuvre, avec le CNFPT, des plans de formation partagés. Armelle Bothorel, présidente de l'Agglomération a vivement salué le travail des acteurs de terrain (services RH, formation, l'antenne départementale du CNFPT) qui co-construisent des actions de formation mutualisées au bénéfice des 1 700 agents des communes concernées.



CHIFFRES CLÉS 2013:

3 384 agents ont bénéficié de la formation d'intégration, dont :

200 agents de catégorie A

416 agents de catégorie B

2 768 agents de catégorie C

Mieux connaître les collectivités et l'environnement territorial : une réponse formation pour l'union territoriale du Pays de Vannes.

« Depuis la réforme de 2007, les agents de catégorie C bénéficient, dès leur embauche, d'une formation statutaire à l'environnement territorial. Afin que leurs agents en poste avant la réforme soient, eux aussi, formés dans ce domaine, les DGS de 7 communes du pays de Vannes* ont conçu, avec l'aide de l'antenne CNFPT du Morbihan, une formation spécifique de 3 jours. C'est ainsi que, depuis début 2013, ils mutualisent leur temps et leurs moyens pour assurer bénévolement, en interne, la formation de 230 agents de catégorie C relevant de ces 7 collectivités. »

*Arradon, Grand-Champ, Plescop, Saint-Avé (commune et CCAS), Theix, Communauté de communes du Loc'h



Nathalie Doron,
DGS
de Grand-Champ

UN PLAN DE FORMATION, C'EST :

- des orientations stratégiques définies par des élus en fonction de leur projet pour la collectivité,
- des demandes individuelles recueillies et analysées,
- des besoins de formation déterminés par les chefs de service en fonction de leurs projets de services,
- un document formalisé, validé par le CTP.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE :

1 - une commande institutionnelle,

2 - la définition des besoins individuels de formation des agents,

3 - la définition des besoins collectifs des services et de la collectivité dans son ensemble.

ÊTRE ACTEUR DE LA PROMOTION SOCIALE,

PAR L'ACCÈS À LA FORMATION, LE CNFPT PERMET AUX AGENTS D'ÊTRE ACTEUR DE LEUR PROMOTION SOCIALE : LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS, MOBILITÉ, RECONVERSION.

Ces formations et actions d'accompagnement, qui ne sont pas obligatoires pour l'agent, lui permettent d'être acteur de sa promotion et donnent à chacun l'opportunité de franchir un cap professionnel. Nous sommes à vos côtés dans la mise en place de ces dispositifs.



Cécile Piotre,
Communauté
de communes du
Pays de la Gacilly

« Titulaire d'un master Gestion du patrimoine culturel, j'ai été recrutée, en 2010, par la Communauté de communes de La Gacilly. Désirant évoluer dans la fonction publique territoriale, je me suis inscrite au concours d'attaché de conservation du patrimoine. La préparation du CNFPT est longue et exigeante : 15 séances d'une journée, une fois par semaine, pour la seule préparation aux épreuves écrites. Si je suis lauréate, j'espère intégrer une collectivité plus importante et exercer davantage de responsabilités. »

« Intervenant sur les formations Savoirs de base, j'ai en charge, depuis septembre 2013, un groupe d'apprenants de 7 agents de 23 à 54 ans. Tous ont osé se faire connaître et parler de leurs difficultés, malgré les questions parfois dérangeantes de leurs collègues. Tous sont enthousiastes et apprécient les excellentes conditions de travail que leur offre l'antenne CNFPT de Saint-Brieuc. Chacun a son projet : changer de poste, être plus à l'aise après un reclassement, présenter une VAE ou passer un examen professionnel. Le contact avec les élus, agents, responsables RH ou DGS a été chaleureux et je puis témoigner de leur engagement pour favoriser l'accès à la formation de leurs collaborateurs. »



Alain Hervé,
Formateur

ACQUÉRIR OU DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES MÉTIER

POUR L'ENSEMBLE DES 230 MÉTIERS TERRITORIAUX : DES STAGES, ITINÉRAIRES ET CYCLES DE FORMATION SONT PROPOSÉS.

L'offre de formation du CNFPT s'adresse à toutes les catégories, tous les métiers et répond à toutes les situations professionnelles. Nos formations permettent l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, dans une logique de progression. C'est ainsi que certains stages comportent un de ces trois niveaux : fondamental, approfondissement ou expertise.

Le CNFPT vous propose des itinéraires de formation qui sont des dispositifs permettant d'acquérir les différentes compétences liées à un métier ou à une thématique.

Un itinéraire est constitué par un ensemble de stages. Le suivi et l'ordre de tous les stages présentés dans un itinéraire ne sont pas obligatoires, ils dépendront du niveau de compétences de vos agents.

L'OFFRE DE FORMATION DU CNFPT, C'EST ÉGALEMENT

Pour les collectivités et unions de collectivités, des formations sur mesure, dispensées in situ, au plus près de vos besoins et de vos problématiques.

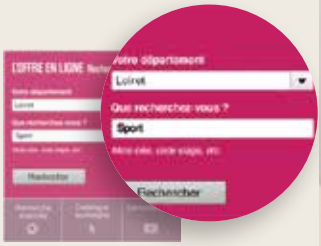
Une offre de formation à distance qui se développe pour couvrir des besoins spécifiques, prolonger ou amplifier l'efficacité des formations présentielles et s'adapter aux contraintes géographiques des agents.



RETROUVEZ L'OFFRE DE FORMATION SUR WWW.CNFPT.FR

EN 3 CLICS,
CRÉEZ DES CATALOGUES OU AFFICHES DE FORMATION
DIFFUSEZ-LES AUX SERVICES

Renseignez ces 2 champs
Lancez la RECHERCHE ❯ 1



Sélectionnez
les itinéraires et stages
de votre choix
puis cliquez
sur ma SÉLECTION ❯ 2



Cliquez
sur créer mon AFFICHE d'itinéraires
ou créer mon AFFICHE de stages
ou créer mon CATALOGUE
pour le téléchargement en pdf ❯ 3



LES RENCONTRES ENTRE PROFESSIONNELS

JOURNÉES D'ACTUALITÉ, COLLOQUES, ESPACES COLLABORATIFS : DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS POUR COMPRENDRE L'ACTUALITÉ, RENCONTRER DES EXPERTS, DÉVELOPPER VOS RÉSEAUX.

Pour répondre aux besoins de développement de compétences et d'expertise de vos agents, le CNFPT propose un large panel de rencontres thématiques en lien avec l'actualité. Ces rencontres peuvent être organisées au niveau régional ou national.

Le CNFPT se mobilise pour répondre au mieux à vos besoins de formation sur des formats courts, avec des manifestations réparties sur l'ensemble du territoire, au fil de l'actualité territoriale.

Le réseau des juristes territoriaux de l'ouest



Chantal Mainguene,
Directrice des affaires juridiques de la ville de Rennes et Rennes métropole, présidente du réseau

« Créé, il y a 4 ans, à l'initiative des services juridiques du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et de la ville de Rennes, notre réseau regroupe aujourd'hui une vingtaine de grandes collectivités. Notre communauté de juristes se rencontre, partage des informations et mutualise ses réflexions. Dès le départ, le CNFPT nous a apporté son expertise logistique et managériale et depuis, notre partenariat fonctionne bien. La délégation Bretagne nous propose, notamment, son appui « ingénierie » pour une de nos réunions annuelles. Le conseiller formation choisit un thème d'actualité dans le champ juridique, sollicite un intervenant, alors que, parallèlement, notre réseau alimente la journée en cas pratiques et sujets de tables rondes. »

CHIFFRE CLÉ 2013 :

2 000 participants aux Rendez-vous territoriaux

17 agents bretons se sont inscrits sur un cycle professionnel du domaine social mis en œuvre par l'INSET d'Angers :

directeur d'EHPAD ; cadre en charge de la protection de l'enfance ; coordonnateur petite enfance ; responsable de structure petite enfance

E-RESEAU

Conçus et animés par le CNFPT, les espaces dématérialisés dédiés à différents métiers ou familles professionnelles ont pour objectif d'accompagner les agents territoriaux dans leur métier, d'actualiser leurs connaissances, de mettre en réseau leurs expériences. Déjà en ligne : e-ressources responsable formation, e-ressources secrétaire de mairie

WIKITERRITORIAL

L'espace d'échanges et de partage d'information des collectivités territoriales

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Le réseau des instituts du CNFPT développe des colloques, séminaires et journées d'actualité sur certains grands sujets de la gouvernance ou des politiques publiques locales. Déstinés aux cadres, ces évènements sont articulés autour des champs de spécialisation des 5 instituts (les 4 INSET et l'INET) :

- management, pilotage, gestion des ressources, Europe,
- solidarité, cohésion sociale et enfance,
- action éducative, santé, culture et citoyenneté,
- aménagement et développement durable des territoires,
- services techniques urbains et infrastructures publiques.

⇨ RETROUVEZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS DU CNFPT SUR WWW.CNFPT.FR RUBRIQUE MANIFESTATIONS

LE CNFPT C'EST AUSSI

- **ACCOMPAGNER LES CADRES DE DIRECTION.**

Le CNFPT assure la publicité de tous les emplois de cadres de direction, organise les concours d'administrateur, conservateur du patrimoine, conservateur des bibliothèques et ingénieur en chef et accompagne les fonctionnaires momentanément privés d'emploi.

- **ÊTRE UN LIEU DE PRODUCTION DE MUTUALISATION ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE.**

Le CNFPT produit et met à disposition des collectivités une information de référence sur le service public territorial : répertoire des métiers territoriaux, études statistiques et prospectives, nationales, régionales, en résonance avec les grandes problématiques qui se posent aux collectivités.

- **ÊTRE UN LIEU DE COOPÉRATION AUTOUR DE LA VIE PUBLIQUE LOCALE.**

De la conception des formations au déroulement des stages, de l'étude prospective à l'organisation d'événements, le CNFPT travaille en partenariat avec de nombreux acteurs. Avec la conviction fermement ancrée que seule une réponse collective est à la hauteur des enjeux et défis de formation dans la fonction publique territoriale.

LES CONTACTS SUR VOTRE TERRITOIRE



DÉLÉGATION RÉGIONALE

BRETAGNE

Parc innovation de Bretagne Sud
rue Louis de Broglie CP 58
56038 Vannes cedex
Tél. : 02 97 47 71 00
Mail : webmestre.bretagne@cnfpt.fr
www.cnfpt.fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Délégué régional : René Regnault
Directeur régional : Patrick Baillard
Directeur adjoint chargé de la formation : Jacky Le Bihan, assisté de Laurence Onillon
Directeur adjoint chargé des ressources : Cyril Duchêne

SERVICES RÉGIONAUX	RESPONSABLES
Métiers du lien social	Corinne Gouadec
Métiers techniques	Christian Le Gall
Management, pilotage, gestion des ressources	Annie Le Penn
Parcours professionnel et carrière	Catherine Rasse

ANTENNES TERRITORIALES

Côtes d'Armor, Saint-Brieuc	Sylvie Grisard
Finistère, Gouesnou	Nicole Goulaouic
Ille-et-Vilaine, Thorigné-Fouillard	Annie Glémot
Morbihan, Vannes	Paul Maisonneuve

INTERRÉGION DÉLÉGATIONS RÉGIONALES ET INSTITUTS

BASSE-NORMANDIE

17 avenue de Cambridge - Citis
14209 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 46 20 50

HAUTE-NORMANDIE

20, quai Gaston Boulet - BP 4072
76022 Rouen cedex
Tél. : 02 35 98 24 30

PAYS DE LA LOIRE

60, boulevard Victor Beaussier
BP 40205
49002 Angers cedex 1
Tél. : 03 28 51 32 10

INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES TERRITORIALES D'ANGERS (INSET)

Rue du Nid de Pie - CS 62020
49016 Angers cedex
Tél : 02 41 22 41 22

Certaines formations peuvent se dérouler au niveau de l'interrégion (indiquées IR dans les fiches formations) mais aussi sur tout le territoire (indiquées N dans les fiches formations) dédiées aux cadres et organisées par les 5 instituts du CNFPT (l'INET et les 4 INSET d'Angers, de Dunkerque, de Nancy et de Montpellier).

© 13/10548/AB-EL - CNFPT STUDIO GRAPHIQUE Impression CNFPT (Lille) - Papier recyclé